



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET,
AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES
PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 25 mars 2016
N° 692

Le déficit public se réduit fortement en 2015, les impôts baissent, la dette se stabilise

L'INSEE a publié ce matin le déficit de l'ensemble des administrations publiques, qui s'élève à -3,5% du PIB sur l'année 2015 après 4,0% en 2014, contre -3,8% prévu au printemps.

La dette publique se stabilise (+0,4 point de PIB, contre une hausse de près de 3 points en 2013 et 2014, et de 5 points par an en moyenne entre 2007 et 2012), à 95,7% : elle connaît ainsi sa plus faible progression depuis 2007.

Les prélèvements obligatoires ont baissé, de 44,8% du PIB en 2014 à 44,5% grâce au CICE, au Pacte de responsabilité et de solidarité et aux baisses d'impôt sur le revenu pour les ménages.

La dépense publique a progressé de +0,9% en valeur^[1], soit le rythme le plus faible depuis des décennies. En conséquence, la part des dépenses publiques dans la richesse nationale diminue de près de 1 point, à 55,3% du PIB.

Pour Michel Sapin, « Nous avons assuré en 2015 une réduction des déficits compatible avec le retour de la croissance : le déficit a fortement diminué, de 4,0% en 2014 à 3,5% en 2015 et la croissance a été supérieure à nos attentes.

La réduction du déficit est d'autant plus notable que nous avons dû faire face à des dépenses imprévues, comme le renforcement des moyens liés à la sécurité, et que nous avons réduit les prélèvements, à 44,5% du PIB. C'est la première baisse des impôts dans notre pays depuis 2009.

C'est notre sérieux budgétaire qui nous a permis d'atteindre ces bons résultats. Nous continuerons en 2016 et en 2017 à réduire les déficits tout en finançant nos priorités, en baissant les prélèvements et en confortant la croissance et l'emploi. »

^[1] Hors crédits d'impôt, comptabilisés désormais en dépenses. La dépense y compris crédits d'impôt ralentit à 1,6%, niveau le plus bas observé depuis 1998.



Pour Christian ECKERT, « chacune des administrations a pris la mesure de l'enjeu collectif d'assainissement de nos finances publiques. L'Etat et la sécurité sociale, bien entendu, mais également les collectivités locales qui retrouvent en 2015 des finances publiques en excédent ».

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13
Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr
sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr